

# Prévention incendie sur les chantiers

## Liste de contrôle pour les supérieurs hiérarchiques

Thermocollage, soudage et séchage à flamme nue



Oui

Dans la mesure du possible, je n'ordonne pas de techniques de travail présentant un danger d'incendie élevé (pas de flamme nue) sur des surfaces inflammables.



Oui

Je veille à la mise en œuvre de mesures de protection temporaires au moyen de revêtements résistants au feu (p. ex. panneaux antifeu, tôles de séparation) ou de gel antifeu.



Oui

Je mets à disposition les extincteurs portatifs prescrits (par groupe de travail, au minimum 1 × 12 kg ou 2 × 6 kg d'agent extincteur)



Oui

Je veille à ce que des mesures d'auto-contrôle soient mises en œuvre après l'achèvement des travaux à flamme nue dans les zones où se trouvent des éléments de construction combustibles (utilisation d'une caméra thermique ou présence d'un piquet d'incendie).



Oui

J'attire l'attention de mes collaborateurs sur les distances de sécurité à respecter et je vérifie qu'elles sont respectées.

# Prévention incendie sur les chantiers

## Liste de contrôle pour les ouvriers

### Thermocollage, soudage et séchage à flamme nue



Oui

Dans la mesure du possible, je renonce à utiliser des techniques de travail présentant un danger d'incendie élevé (pas de flamme nue) sur des surfaces inflammables.



Oui

Je me conforme aux mesures de protection temporaires imposées et aux mesures autrement nécessaires en utilisant des revêtements résistants au feu (p. ex. panneaux antifeu, tôles de séparation) ou du gel antifeu.



Oui

Je peux accéder rapidement et sans obstacle aux extincteurs portatifs et je sais comment les utiliser.



Oui

Je connais et respecte les distances de sécurité requises lors de travaux à flamme nue.



Oui

Une fois les travaux terminés, je contrôle le site et les alentours pour vérifier qu'il n'y a pas de points chauds, d'odeurs de brûlé, de foyers incandescents ou de petits feux couvants. Sans caméra thermique à disposition, je fais appel à un piquet d'incendie (risque moyen: 2h, risque élevé: 4h).